

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 15

Artikel: Signe distinctif
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le calme auguste plane sur l'Alpe. Seule dans la nuit, près du feu qu'elle entre-tient, la sentinelle veille sur le bivouac endormi.

F. M.

Conseils de Jacques Bonhomme aux jeunes ouvriers suisses. — Voici une bonne petite brochure destinée en particulier aux jeunes gens qui vont sortir d'apprentissage et recommandée par la Commission centrale des apprentissages de l'Union suisse des arts et métiers. Elle contient des conseils fort utiles présentés sans sermon et renferme, en outre, des renseignements précieux. Voici une idée du contenu : Conseils de Jacques Bonhomme à son apprenti sortant d'apprentissage. A un jeune homme, Proverbes et maximes, Travail, Devoir, Patrie, Famille, Amitié, La vie, Règles d'hygiène, Amis paternels à l'étranger, Etablissements d'éducation professionnelle pour jeunes artisans, Bureaux de placement, Offices du travail.

Cette brochure de 48 pages avec couverture illustrée, est spécialement recommandée aux pères de famille et aux patrons s'intéressant à l'éducation d'un apprenti. Les autorités, directeurs d'orphelinat, commissions d'exams, sociétés et corporations ne manqueront pas de remettre ces conseils dans les mains des jeunes gens.

Prix : brochée, 90 cent.; reliée toile, titre or, fr. 1.80, chez les imprimeurs-éditeurs Büchler & Cie, Berne.

Au magasin. — Entre vendeur et acheteur :
— Que désire monsieur?
— Une douzaine de mouchoirs.
— Et avec ça?
— Avec ça?... Avec ça, je me moucherai, parbleu!

AVRIL VIENT DE NAITRE!...

AVRIL est le mois des surprises. Jolie saison équivoque, où les premières fleurs commencent à pousser, où le soleil a des sourires délicats, où la nature est comme une convalescente qui fait sa première sortie ; avril est aussi le mois des gelées, des ondées capricieuses, des coups de vent meurtriers.

Il n'est si joli mois d'avril
Qui n'ait son chapeau de grésil,
dit le proverbe populaire.

A en croire Mathieu Laënsberg, les personnes qui naissent en avril, sous le signe du Bélier, c'est-à-dire du 1^{er} au 21, « doivent arriver au sommet du gouvernement » ; celles qui naissent sous la constellation du Taureau, c'est-à-dire du 21 au 30, seront d'un tempérament généreux, d'un caractère aigre, d'une imagination ardente et d'une intelligence exceptionnelle. Elles réussiront, mais elles ne devront leur succès qu'à un travail opiniâtre.

Avril, c'est aussi le mois du « poisson d'avril », cette tradition légendaire et tenace.

D'où cette coutume ? On l'a dit maintes fois. Autant de chroniqueurs, autant d'avis.

« Avril, dit M. J. Rivière, porte un nom joyeux. Il signifie : *ouvrir*. Il inaugure, en effet, la belle saison et sonne la fanfare du soleil. Dans l'année grégorienne, il occupe le quatrième rang ; le calendrier républicain l'avait placé à cheval sur germinal et floréal ; dans le cadran du zodiaque, il était, en grande partie, compris dans le premier mois astronomique, lequel partait du 22 mars pour finir au 22 avril. Jusqu'à une date assez avancée du moyen âge enfin, le 1^{er} avril était le premier jour de l'année et voyait s'échanger les étrennes. Lorsque ce privilège lui fut retiré, lesdites étrennes s'offrirent au 1^{er} janvier, et les cadeaux baroques ou plaiants devinrent le partage d'avril. »

L'explication est assez satisfaisante.

En voici une autre, plus simple :

« Poisson d'avril » vient tout simplement du fait que le 1^{er} avril tombe au milieu du carême.

Le poisson, surtout à l'époque où des prescriptions rigoureuses étaient prises contre tous les contrevenants, formait en carême la base de l'alimentation publique. Même aujourd'hui, la

moitié des morues pêchées à Terre-Neuve et en Islande est consommée pendant ces quarante jours. La quantité de morues pêchées, tant par les marins français que par les marins étrangers, est cependant extraordinaire. C'est, sans doute, ce qui faisait dire à un mauvais plaisant que la mer n'était si salée qu'à cause de la quantité des morues qu'elle contenait.

En fait de « poisson d'avril », en 1846, un journal anglais avait annoncé le 31 mars, que, le lendemain, il y aurait dans un des parcs de Londres qu'il désignait, une très nombreuse et remarquable exposition d'anées.

Les curieux, sans défiance, se portèrent en masse à l'endroit indiqué. Ils se heurtèrent à des grilles qui restèrent inflexiblement closes. Ils durent se convaincre que l'exposition était... à l'extérieur.

Il est remarquable cependant qu'une des explications donnée à la coutume du poisson d'avril concorde exactement avec celle qu'on donne d'une autre coutume en usage également durant ce mois : celle des œufs de Pâques.

Ici encore, les savants ergotent et, à grand renfort de textes, cherchent à démontrer que l'œuf est un symbole et qu'il y faut voir l'image en raccourci de la création du monde.

Une explication moins compliquée est fournie par les légendaires. Aux temps primitifs de l'Eglise, disent-ils, il était interdit de manger des œufs en carême. Les poules persistant à pondre, force était bien de les laisser faire. Mais, au lieu de servir les œufs à table, on les serrait précieusement dans une réserve et, le vendredi ou le samedi saint, on allait à l'église les faire bénir : ils figuraient le dimanche suivant, au menu familial, entre le pot-au-feu et la tarte montée.

Quoi qu'il en soit de cette explication, il est certain qu'au moyen âge déjà on échangeait de voisins à voisins des œufs de Pâques teints en rouge ou en bleu et que ces petits cadeaux passaient aussi bien que les nôtres pour entretenir l'amitié. Dans certaines familles on allait jusqu'à les dorer. D'autres les faisaient peindre par de vrais artistes. L'usage s'en maintint bien après le moyen âge. Il existe encore.

Le dernier numéro de la *Patrie suisse* est un numéro vaudois, quant aux portraits tout au moins, ceux du nouveau recteur de l'Université de Lausanne, du président Dumur et du sculpteur Sandoz. A noter, en outre, des clichés militaires pris à Zurich, Yverdon, Aigle et Genève. On y trouve le monument de la paix d'Ouchy, une série de monuments de neige, etc.

Signe distinctif. — A la morgue. Arrive quelqu'un, à la recherche d'une connaissance qui a disparu :

— Avait-il un signe distinctif ? lui demande le gardien.
— Oui, il était sourd !

TRAI BOUNÈ VILHIE

Onna se bouna mouda.

Il-vo cognu Tzapousi, on chenidre dé boque, A coumeint dio lié z'Allemands: on tailieu, coumeint on dit per châotré ?

Po on malin, l'étai on tot malin. Quand on lâi baillivé dai z'haillons nâovo à férè, on avâi bio lo preindré ein dzornâ, on étai sù dè ne pas trâo avâi dai bocons dè resto po retacouna, kâ quand cé bougro quie copâvè su lo patron, ye profitâvè d'on momeint iô la fenna dè la maison allâvè à la cousane ratusi lo fu, aôbin remettre dè l'édhie dein la mermita dai truffès boulâties, po vito einfata dezo son mouleton dè quiet férè on pâ dè diétons et mêmameint on gilet. Dè bio

savâi que quand on lâi portâvè à travailli tsi li ye copâvè a s'n'ese.

L'avai bin tant accoutema dè robâ, qu'on dzo que l'avâi atseta d'on porta-balla dâo tridzo po se ferè dai z'habits dè tsautain, crac ! l'ein copé vito on bet que fourrè avoué couâite dézo sè nippès.

— Mâ ! Tzapousi, que l'ai dit sa fenna, que brotsivè vâi la fenete, que fas-tou ?

— Vâi-tou, Janette, que lâi repond, l'est onna se bouna mouda que de pouâirè dè la païdre, ne mè perdeno pas me-mîmo.

* * *

Lè « Grandsons ».

La messagère dè *** demandavé dâi cigale dein n'a boutequa dè Cossené.

— Dâi grandsons, que m'a de monsu.

— Dâi fô au dâi lerdzi ? demandè lo boutequi.

— Ma fâi, ne sè pas, né pas mî que lè fommo. Ma bailli pire dâi lerdzi, baque ! ie su dza prau tserdzi stu iadzo.

* * *

Allein dîna.

Boyon, lo maçon, allâvè ein dzorna po férè dâi mourets dè vegne et dè courti et mêmameint po reinbotsi lè maisons.

L'avâi avoué li son bouébo que lâi apportave l'îdhie, les melions et tot cein qui li fallâi.

— On matin que l'étai ein dzornâ po reférè dè z'éboitons, ye demandé à son bouébo :

— Samuelt ! quinna haôra est-te ?

— Sein manquè cinquantâ houit menutès dè midzo.

— Diéro, dis-tou ; cinquantâ-houit menutès ?

— Oï.

— Eh bin ! on s'ein fô dè ellau menutès. Allein dîna !

Pourquoi?

Pourquoi, dans une assemblée délibérante quelconque, l'orateur qui a précédé celui qui a la parole est-il toujours l'*honorable* préopinant ou contradicteur ?

Pourquoi, de même, dans un article de journal, n'y a-t-il que d'*honorable* fonctionnaires, négociants, industriels, d'*éminents* magistrats, professeurs ou défenseurs, de *sympathiques* et *dévoués* présidents ou secrétaires, de *vaillantes* fanfares ou chorales ?

Pourquoi cette vaine adjectivomanie ?

L'amour pratique. — Un monsieur à une jeune femme, assise sous une porte cochère :

— Alors, c'est vous la concierge !

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! c'est dommage que je n'habite pas la maison, vous êtes très gentille et je vous ferais volontiers la cour !

La concierge, naïvement :

— Ma foi ! ça me rendrait joliment service, car ça me fatigue assez de la balayer chaque matin !...

Grand-Théâtre. — Demain, dimanche, à 8 heures du soir, deuxième de *Véronique*, opérette en 3 actes, d'André Messager, qui eut, mardi, un très vif succès.

Lundi, à 8 heures du soir, *Faust*, opéra de Gounod, avec M. Delmas, première basse du Grand-Opéra de Paris, dans le rôle de Méphistophélès, et Mlle Luart, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Marguerite.

* * *

Kursaal. — Demain, dimanche, en matinée et en soirée : *La Fille du Régiment*, opérette en 2 actes, de Donizetti, et *Les Noces de Jeannette*, opérette en 1 acte, de Victor Massé.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Julien MONNET, éditeur responsable.